

# ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE BOURGOGNE DE VOILE

12 FEVRIER 2011

## FACULTE DES SCIENCES DU SPORT DIJON

**Présents :** Laure-Anne BONNEAU (ADAV), Maud BONNOT (YC Chalon), Ghislain BRUGNOT (Ligue), Florian CAFFIN (Etoile auxonnaise), Jérémi CAFFIN (Etoile auxonnaise), Maude CATON (CVPA), Pascale CATON (CVPA), Benoît CHAILLOT (VL Montagny), Marie-Pierre CHAURAY (ADAV), Denis CHICANNE (CV Villeneuve), Patrick COISY (ADAV), Romain DA SILVA (Etoile auxonnaise), Jean-François DATTA (CVPA), Prudence DENIS (Etoile auxonnaise), Florence DESLANDRES (CVPA), Jean DESNOS (ADAV), Max DUCUING (CDV 21), Pierre-Yves DUPONT (YC Chalon), Cyril FOURIER (CTS), Jean-Marc FROMENT (Etoile auxonnaise), Youri FROSSARD (CV Autun), Alain GIZARDIN (YC Chalon), Alain GRAILLOT (DRDJSCS Bourgogne), Lionel GREMILLARD (ASCOLA), Gaëtan GROS (Etoile auxonnaise), Mélodie HUMBLOT (ADAV), Francis JACQUELINET (CV Autun), Bernard JUNALIK (CV Montceau-Blanzay), Claude LAURIOT (YC Chalon), Agathe LERAT (CVPA), Olivier LERAT (CVPA), Olivier LERAT (CVPA), Victor LUCAS (ADAV), Nadine MARCHAL (CV Les Settons), Franck MARIN (ADAV), Bernard MEURGEY (Président ligue), Jean-Claude MICOL (YC Chalon), France MILLET (YC Le Creusot), François MILLET (YC Le Creusot), Alain MILLIET (ADAV), Emmanuel MORANGE (CVPA), André PARIS (CVPA), Elora PARIS (CVPA), Manon PERRONNEAU (CVPA), Jean-Robert POTIER (ACTIVITAL), Gérard QUATREPOINT (Trésorier CROS), Marion RAFAELI (ADAV), Alexis REMERE (Ligue), Ghislain REMOND (Ligue), Jack SALINGARDES (CV Les Settons), Lucas SEGaux (Etoile auxonnaise), Benoît SOMMARIVA (CV Macon), Jean-Paul TERRET (CDV 71), Eric THIERY (CDV 71), Pierre TOMMY-MARTIN (CVPA), Stanislas TOMMY-MARTIN (CVPA), André TOUYRAC (CV Villeneuve), Laurent TURGIS (CNV), Louis-Michel VINSON (Ligue), Florane VUILLAUME (CVPA).

**Excusés :** Jean-Pierre CHAMPION président de la FFVoile, Jean-Pierre PAPET président du CROS, Claude CORDIER, Chrystelle CROS, Jean-Luc LABONNE, Jean-Claude NOUVELOT, Paul DURANTE, le président du CDV 58 Alain LERICHE.

Bernard MEURGEY ouvre cette assemblée générale en remerciant les personnes présentes de s'être déplacées malgré les conditions météo (brouillard) les bouchons pour ceux qui viennent de l'Yonne avec les départs en vacances des parisiens et les travaux du tramway dans Dijon, ce qui rend la circulation difficile.

Il remercie de leur présence Gérard QUATREPOINT trésorier du CROS et vice président de

la ligue de rugby ainsi qu' Alain GRAILLOT qui représente la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale avec qui on travaille beaucoup, en particulier sur les dossiers emplois.

### **Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 février 2010**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **Rapport moral.**

Je voudrais commencer ce rapport moral en évoquant la mémoire de notre ami Jean Micol qui nous a quitté en cette année 2010. Jean avait la passion des bateaux, des beaux bateaux à voile et il aimait pratiquer notre sport que ce soit sur son Europe ou sur son habitable. Jean et Simone ont marqué l'histoire de la ligue de Bourgogne de voile de par la longévité de leur engagement bénévole. Présents dès la création de la ligue, il y a 44 ans, ils ont pris de nombreuses responsabilités que ce soit comme trésorier de la ligue et, pour Jean, comme président du YC Chalon, tout en sillonnant chaque week-end nos plans d'eau bourguignons. Ils avaient su construire avec la plupart d'entre nous des relations d'amitié réelles et sincères. Je vous demande en sa mémoire de respecter une minute de silence..... Je vous remercie.

Je vous propose à présent que le challenge Simone Micol qui vient récompenser tous les ans le meilleur club bourguignon s'appelle dorénavant Challenge Simone et Jean Micol.

Mesdames et Messieurs cette année 2010, en dehors des traditionnels bilans, doit nous conduire à une réflexion plus profonde en matière de gouvernance. J'y reviendrai tout à l'heure mais pour l'instant commençons par des bilans.

Sur le plan financier tout d'abord, nous avons un exercice légèrement excédentaire tout en ayant provisionné 12.000 € pour les emplois, tout en ayant assumé le surcoût occasionné par le fonctionnement des 2 Open 5.7 que nous avons achetés et qui nous inquiétait un peu, tout en ayant augmenté l'aide globale aux jeunes coureurs. Il n'y a donc pas trop de problème à ce niveau là, du moins pour l'instant. Je voudrais en votre présence remercier le Conseil Régional de Bourgogne et la DRJSCS pour leurs aides respectives sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien toutes nos actions. Merci également au CROS pour son soutien dans un certain nombre de dossiers.

On ne le souligne jamais assez, on est dans une région où le CROS, le Conseil Régional et la DRJSCS travaillent en bonne intelligence.

Au niveau des licences on peut constater une légère baisse globale, environ 5%, mais avec un point positif concernant les licences jeunes qui augmentent de 18%.

Sur le plan sportif, on a noté en 2010 une augmentation de 20% du nombre de coureurs inscrits sur les régates de ligue (je devrais dire de grade 5A). Le CREF fonctionne bien, l'ensemble de ses 37 coureurs se sont sélectionnés pour les championnats de France espoirs et aux Championnats de France seniors. L'équipage composé de Ghislain REMOND, Léa MEURGEY et Julien LESCOUTE a remporté le titre de champion de France de quillard de sport à Martigues, podium complété par l'équipage de Maude CATON, Lucie LERAT, Elora PARIS et Mélodie

HUMBLLOT qui prennent la 3<sup>ème</sup> place dans la même catégorie. Je n'oublie pas non plus Patrick CHEVALIER notre médecin de ligue et qui a obtenu également la médaille d'argent en série Europe. On peut les féliciter et ce serait assez sympathique d'avoir de tels résultats chaque année. Cette année 2010 a vu un regain d'activité en Optimist ainsi que le développement d'une dynamique nouvelle avec de jeunes coureurs en 5.7. C'est encourageant.

Au niveau de la formation nous avons relancé les formations d'entraîneurs et d'arbitres, je devrais dire jeunes arbitres.

En matière d'emplois, nous avons réorganisé notre équipe d'encadrement avec Ghislain BRUGNOT qui a repris la série Optimist, Ghislain REMOND et Alexis REMERE qui ont continué d'entraîner les dériveurs et les PAV, Cyril FOURIER qui travaille avec les 5.7. Tous sont chargés d'autres dossiers, la formation AMV (Assistant Moniteur de Voile) et le dossier Agefos pour Ghislain BRUGNOT, la formation d'entraîneurs pour Ghislain REMOND, la coordination de l'équipe technique régionale et le suivi des dossiers de subventions pour Cyril FOURIER sans oublier ses missions nationales et sans oublier non plus les suivis dans les clubs qu'ils se sont répartis. Chacun de nos cadres a un certain nombre de clubs dont il assure le suivi plus particulièrement en se rendant plusieurs fois par an dans ces clubs. Il faut à cette équipe ajouter Miguel VINSON qui a repris quelques dossiers administratifs et qui assure une permanence au bureau de ligue. Nous sommes satisfaits d'avoir une équipe de cadres aussi importante. J'en profite pour remercier au passage Alain Graillot pour son aide et ses conseils en matière d'emploi, ce n'est pas si simple.

Au vu de ces bilans on ne pourrait que se féliciter, mais malheureusement il y a des ombres au tableau et même quelques inquiétudes. En effet, l'analyse plus fine de nos bilans révèle un problème au niveau de notre vie associative.

On a l'impression qu'un certain nombre de dirigeants bénévoles baissent les bras. Est-ce de la lassitude ? On constate un manque de renouvellement, peut être un manque d'implication, principalement aux niveaux départemental et régional. Est-ce dû à la lourdeur des tâches qui nécessitent de plus en plus de temps, de plus en plus de compétences ?

Quelques indicateurs sont significatifs : le nombre de moins en moins important de participants aux différentes réunions de ligue, le non fonctionnement d'un certain nombre de commissions. On peut s'interroger sur les résultats obtenus par certains départements au niveau du CNDS, la Saône et Loire avec presque autant de clubs que la Côte d'Or n'a obtenu que la moitié de subventions. Certains clubs ne font pas de demandes de subventions, Il y a un nombre trop faible d'inscrits dans nos formations de dirigeants et même dans celles d'entraîneurs ou d'arbitres, le nombre de postes vacants dans nos instances, comme celui de trésorier, mais aussi comme ceux de responsables de commissions ou encore comme délégués de séries (pav, laser).

Je remercie d'autant plus chaleureusement tous ceux qui ont poursuivi leur mission et ceux qui en ont accepté de nouvelles (Chrystelle CROS pour la série Optimist). Mais attention, nous sommes aujourd'hui trop peu nombreux et toutes les charges reposent sur les mêmes bénévoles, obligeant même l'encadrement à mettre la main à la pâte pour des tâches qui ne leur incombent pas.

Que pouvons nous faire sans trésorier, sans président de commission régionale d'arbitrage, que pouvons nous faire s'il n'y a pas de relais dans les clubs, pas d'entraîneurs de club par exemple, pas d'arbitres régionaux non plus, ce qui devrait d'ailleurs nous interdire d'organiser des régates de

grade 5A.

Peut-être me direz vous que c'est finalement normal et légitime, peut-être que le système de gouvernance actuel n'est plus viable, ce système où la Fédé impulse une politique sportive et des actions de développement relayées par les ligues, les comités départementaux et les clubs. Car c'est bien ainsi que fonctionne notre mouvement sportif et notre sport de la voile. La FFV crée et distribue des labels EFV, EDS, EDC, la FFV réforme et relance les formations d'entraîneurs, la FFV met en place la fonction et les formations de jeunes arbitres, la FFV réorganise les régates du grade 5C au grade 1, la FFV propose un nouveau classement des coureurs et un nouveau Championnat de France des clubs en revalorisant les régates de clubs, bref la Fédé impulse, propose, et nous, dans les ligues, on n'arrive pas réellement à faire passer le message jusqu'aux clubs, pour faire en sorte que tout cela soit effectif sur le terrain.

Cela ne correspond-il pas à vos attentes, à vos besoins et à ceux de vos adhérents ? Mais alors, quels sont vos besoins et vos attentes, faites les nous remonter, faites nous des propositions, donnez nous des idées. S'il vous plait, faites remonter l'information depuis vos clubs, maintenez le contact et la communication avec la ligue, venez aux réunions du CA, de la commission sportive, de la commission formation, nous avons besoin de vous, sans vous il n'y a pas de Fédération ni de Ligue ni de Comités Départementaux. Il est grand temps mes chers amis de relancer une dynamique depuis vos clubs et jusqu'au niveau de la ligue, afin que la voile reste une véritable activité sportive et non pas un aimable divertissement de week-end, afin qu'ensemble nous réussissions à faire que la Ligue de Bourgogne de voile reste un exemple parmi les régions de plans d'eau intérieurs comme elle l'a été depuis si longtemps.

Je compte sur vous tous, je reste à votre écoute et je vous remercie

(applaudissements...)

Aucune question n'étant posée concernant son rapport moral, Bernard MEURGEY fait remarquer que si apparemment la ligue se porte bien au niveau financier et sportif, il est inquiet pour l'avenir, en particulier en ce qui concerne un trésorier, son appel est un peu un appel au secours.

On ne peut pas se passer d'un trésorier dans le milieu associatif. Il faut au minimum, un président, un secrétaire et un trésorier dans une association, et on est donc au pied du mur. Il se demande si le fait d'avoir une équipe conséquente au niveau de l'encadrement ne fait pas que les clubs ne se reposent pas uniquement dessus ?

Jean-Claude MICOL rappelle qu'il fut un temps où la ligue n'avait qu'un CTR où plus du tout et que les clubs s'étaient pris en charge, les bénévoles assurant les entraînements dans les différentes séries.

En ce qui concerne le CNDS, Bernard MEURGEY fait remarquer qu'il y a une énorme différence entre les départements comparables, en particulier entre la Saône et Loire et la Côte d'Or. Les subventions pour les clubs sont doubles en Côte d'Or de celles des clubs de la Saône et Loire.

Jean-Paul TERRET retorque que certains clubs n'ont pas fait de demandes du fait qu'ils ne rentrent pas assez dans les critères demandés par le CNDS, ce à quoi Bernard MEURGEY répond qu'il y a suffisamment de lignes pour pouvoir faire une demande, même l'événementiel est dedans.

Jean-Paul TERRET demande au sujet des réunions de ligue, si elles ne pourraient pas se faire de préférence le samedi matin, le vendredi soir posant des problèmes à ceux qui viennent de

loin en particulier ceux de la Nièvre et de l'Yonne.

Bernard MEURGEY lui répond que cela a déjà été fait dans le passé, mais qu'il n'est pas contre s'il y a des demandes dans ce sens.

### **Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.**

#### **Rapports financiers.**

En l'absence de Chrystelle CONTREPOIS du cabinet comptable COURREAU, Florence DESLANDRES présente les comptes de résultats de l'année 2010 ainsi que le budget prévisionnel pour 2011.

(se reporter aux documents en annexe).

Bernard MEURGEY fait remarquer que dans le budget prévisionnel, les aides à l'emploi vont diminuer en particulier avec la fin des CUI (Contrat Unique d'Insertion). Lionel GREMILLARD demande alors s'il ne serait pas possible de se rapprocher de grosses entreprises pour trouver des subventions. Bernard MEURGEY répond que c'est peut-être une solution mais que la ligue par le passé a essayé cette solution qui n'a pas été très fructueuse même si avec la Caisse d'Epargne, il y a eu de l'argent à une époque. La Banque Populaire qui est la banque officielle de la Fédération n'est pas du tout intéressée au niveau régional malgré les démarches qui ont été entreprises. S'il y a parmi les membres de la ligue des personnes spécialistes de la communication et du sponsoring, elles sont les bienvenues.

Avant de voter, Bernard MEURGEY insiste sur le fait que dans le budget prévisionnel, les sommes prévues pour les emplois sont calculées au maximum, et qu'elles ne seront peut-être pas toutes utilisées s'il y a une réduction du nombre des cadres de ligue en fonction de leurs souhaits.

### **Le compte de résultats 2010 ainsi que le budget prévisionnel pour 2011 sont votés à l'unanimité.**

#### **Rapport d'activités.**

Cyril FOURIER, Ghislain BRUGNOT, Alexis REMERE et Ghislain REMOND présentent successivement les rapports d'activités des différentes séries dont ils sont responsables à l'aide des tableaux ci-joints.

Alain MILLIET explique le mode de fonctionnement des régates en 2011 à partir des documents qu'il a adressés aux membres de la ligue. Il va adresser un nouveau courrier pour expliquer le fonctionnement du logiciel FREG. Le but de la FFVoile étant de faire régater le plus de personnes possibles.

Pour 2011 il va falloir trouver des délégués pour les séries Laser et 420.

En ce qui concerne l'arbitrage, Alain MILLIET signale qu'il y a des outils ludique sur le site

arbitrage de la Fédération.

Bernard MEURGEY remercie chaleureusement Alain MILLIET pour tout le travail qu'il a effectué cette année du fait des changements à la Fédération. Il faut vraiment relayer ces informations auprès des clubs. Il faut comprendre que dans certaines régates il faudra au moins 8 coureurs dans une régate pour que le classement puisse être pris en compte par la FFVoile. Les régates inscrites en interséries vont permettre grâce aux temps compensés de pouvoir faire courir différents types de bateaux entre eux, ce que connaissent bien les habitables depuis longtemps.

Il s'inquiète que beaucoup de personnes ne savent pas se servir du logiciel FREG alors qu'il suffit d'une matinée pour s'y familiariser. On ne peut pas organiser une régate si on ne peut pas rentrer les résultats dans FREG pour les envoyer à la Fédération.

Jean-Paul TERRET fait remarquer qu'il faut plus de personnes sur le terrain pour classer les voiliers et enregistrer en même leur temps puisqu'il faut rentrer ces données dans FREG.

Bernard MEURGEY indique que cela revient toujours au problème du fonctionnement des clubs et qu'il y a une grande nécessité de former des arbitres. Jean-Claude MICOL pense qu'il est nécessaire de retrouver une certaine rigueur perdue au fil des années. Par le passé les régates se faisaient avec différents supports et les classements se faisaient au temps compensé avec les tables.

Bernard MEURGEY pense que c'est une excellente chose que de remettre ce type de régate au goût du jour. Avec le logiciel il suffit de rentrer le classement et le temps du bateau dans la catégorie qui correspond. Le temps compensé va augmenter le nombre de coureurs classés. Si par exemple pour une régate il y a 6 Europe et 7 Laser, individuellement ils ne peuvent pas être classés par la FFVoile, mais si les résultats sont adressés en temps compensé, le résultat compte. Cela n'empêche pas de faire ensuite un classement par catégorie d'âge. Il sera nécessaire de faire remonter l'information pour montrer ce qui a bien ou mal fonctionné.

Cyril FOURIER aborde l'aspect de flotte collective car la FFVoile vient de lancer 3 autres championnats de France, les minimes seront en solitaires et en doubles et les espoirs en solitaires, en double et même en catamarans. La volonté est de prendre des bateaux sur place et de pratiquer son activité sur un bateau qu'on ne connaît pas forcément. Il souligne également que la filière olympique passe par le Laser et que si la ligue n'est pas présente dans cette série, cela risque éventuellement d'être préjudiciable sur le plan financier. Il faut que des jeunes qui pratique sur Europe quittent cette série à un certain moment pour aller se confronter avec l'élite sur Laser.

Jean-Claude MICOL intervient pour dire que ce qui est important, c'est de trouver des bénévoles pour organiser les séries, d'autant plus qu'un certain nombre de jeunes commencent à émerger.

Cyril FOURIER pour clore ce débat sur les séries pense que cela pourra faire l'objet d'un débat lors de la prochaine réunion de la commission sportive.

Bernard MEURGEY souligne que si le CREF ne peut pas se faire inscrire dans le cadre du PES, le CREF disparaît alors que le CROS y est attaché. Il fait remarquer qu'aucun jeune sorti du CREF n'est rentré dans une filière olympique.

Bernard MEURGEY rappelle à cet effet que la ligue lance des opérations qui réussissent mais qui ont du mal à être pérennisées. Il prend pour exemple l'achat des Open Bic (24) avec des jeunes qui sont allés au Championnat de France, cela a créé une bonne dynamique. Il ne faut pas que cela s'arrête pas plus que le Laser 4.7 qui est la filière olympique, quoi qu'on en pense et qui permet d'accéder au haut niveau en solitaire. La ligue a investi dans des gréements 4.7, il sont à la disposition des clubs qui en feront la demande

Autre problème qui se pose, celui du club de Sens où la ligue a essayé tous les moyens pour que ce club fonctionne conformément aux règles de la FFVoile. Ce club depuis plusieurs années ne paye pas sa cotisation à la ligue et on ne les voit jamais, sans parler des problèmes avec le comité départemental. La ligue va devoir demander à ce que ce club soit radié.

Bernard MEURGEY donne ensuite la parole à Gérard QUATREPOINT trésorier du CROS qui remercie le président de la ligue de son invitation. Il excuse le président du CROS Jean-Pierre PAPET pris par une autre assemblée générale. Il fait remarquer que deux membres de la ligue de voile font partie du comité directeur du CROS, Bernard MEURGEY en charge de la commission haut niveau, et Max DUCUING, en sa qualité de président du CDOS de Côte d'Or est également vice-président du CROS.

Il indique que le CROS conduit des missions en étroite collaboration avec ses partenaires et financeurs que sont l'état à travers la DRJSCS ainsi qu'avec le Conseil Régional. Il s'occupe de différents dossiers tels que « femme et sport », le prix Maurice GUICHARD ainsi le PRES (Plan Régional d'Equipement Sportif) en faisant un recensement des besoins des différentes disciplines à l'horizon 2020.

Gérard QUATREPOINT constate que la ligue de voile est en bonne situation financière avec des comptes équilibrés, ce qui n'est pas toujours le cas, et malgré quelques soucis, une bonne santé sportive puisque les résultats sont là. On est toujours surpris dans une région très intérieure comme la Bourgogne de voir la voile avec de bons résultats. Il souhaite encore le meilleur pour les années à venir.

Il constate que la crise de bénévoles dans la ligue est générale dans tous les disciplines sportives et que c'est un phénomène de société et qu'il faut trouver des solutions et ce n'est pas facile.

Il remercie enfin Bernard MEURGEY de son invitation à cette assemblée générale.

(applaudissements.....)

Bernard MEURGEY remercie Gérard QUATREPOINT et souligne les bonnes relations de travail qui existent entre le CROS et la ligue de voile.

Il donne ensuite la parole à Alain GRAILLOT représentant de la DRJSCS.

Alain GRAILLOT remercie Bernard MEURGEY pour son invitation à cette assemblée générale. Il rappelle que la Direction Régionale Jeunesse et Sport s'occupe désormais plus qu'avant du lien social, accueil des adhérents, des licenciés, qui paraissent très éloignés des compétitions.

Il indique qu'à travers le CNDS il y a toujours plus d'argent pour les clubs, les comités, mais aussi qu'il y a plus d'exigences pour obtenir cet argent et que la DRJSCS est au côté des structures pour obtenir des financements sur les projets. Une des nouveautés de cette année est le sport santé et de détente sans oublier le sport féminin.

Il faut donc apprendre à gérer un projet pour développer son club. Même si cela prend du temps, cela permet d'obtenir des subventions.

Cette année est l'année européenne du bénévolat et du volontariat. Il faut s'inscrire dans cette démarche car auprès des collectivités c'est un atout.

L'emploi et la professionnalisation sont des moyens efficaces pour structurer, développer, former, encadrer, renforcer, optimiser les pratiques dans les clubs. Le CNDS soutient et souligne les investissements faits via les groupements d'employeurs. La voile est d'ailleurs précurseur dans ce domaine, mais ce n'est qu'un outil qui permet de partager l'emploi et aussi de partager les coûts, ce qui peut permettre de pérenniser les emplois.

La réforme des collectivités territoriales va peut être aller dans le sens de ces groupements d'employeurs. Les collectivités seront sans doute plus sensibles à aider 4 ou 5 structures au travers le groupement d'employeur qu'individuellement.

Enfin il souligne le grand nombre de participants à cette Assemblée Générale car bien souvent ce n'est pas le cas, et constate le climat apaisé qui y règne ce qui n'est pas toujours le cas non plus.

(Applaudissements.....)

Bernard MEURGEY remercie Alain GRAILLOT de son intervention et fait remarquer que tant qu'il y aura dans les DRJSCS des personnes impliquées par le sport cela se passera bien mais que lorsque les directeurs ne seront plus concernés par le sport il y aura des soucis à se faire.

### **Désignation des 3 délégués de la ligue à l' AG de la FFVoile**

Titulaires: Bernard MEURGEY  
Alain MILLIET  
Eric THIERY

Suppléant: Marie-Pierre CHAURAY

L'Assemblée Générale se termine par la remise des récompenses aux meilleurs sportifs ainsi qu'un buffet offert par la Ligue.

Bernard MEURGEY

Jean DESNOS

président

Secrétaire général